



Carte de séjour et déménagement

Par **Stephlev**, le **04/12/2018 à 18:18**

Bonsoir à tous

Ma compagne est ukrainienne

Nous avons une fille de 18 ans et ma compagne travaille en cdi

Elle est en France depuis 2000

Avec un titre de séjour de 10 ans

Nous avons changé de département il y a 3 ans et nous avons oublié de faire le changement d'adresse

Je sais c'est pas sérieux de notre part

Nous allons donc faire le nécessaire

Que risque t elle du fait de ce non changement d adresse ?

Est il possible qu'elle soit obligée de quitter le pays ?

Merci à vous

Bonne soirée

Par **Visiteur**, le **04/12/2018 à 19:04**

Bjr

Sans être spécialiste, à mon avis, c'est plutôt une amende que vous risquez...

Article R321-8

Tout étranger, séjournant en France et astreint à la possession d'une autorisation de séjour d'une durée supérieure à un an, est tenu, lorsqu'il transfère le lieu de sa résidence effective et permanente, d'en faire la déclaration, dans les trois mois de son arrivée, à la préfecture territorialement compétente.

Faites normalement votre changement d'adresse, vous verrez la réaction, c'est la seule chose sensée à faire.

une pièce d'identité ;
un justificatif de domicile récent ou votre dernière quittance de loyer ou une attestation d'hôtelier de moins de 3 mois ou une attestation d'hébergement de moins de 3 mois ;
votre titre de séjour actuel ;
un certificat de scolarité si vous êtes étudiant ;
4 photographies récentes identiques ;
la fiche de renseignement complétée par vos soins ;
un justificatif attestant de votre nouveau domicile.

Par **Stephlev**, le **04/12/2018** à **19:10**

Merci pour votre réponse
C'est surtout le fait qu'elle doive quitter le pays où la non reconduction de son titre qui me fait peur

Par **Visiteur**, le **04/12/2018** à **20:41**

Elle est actuellement en situation régulière, donc si vous avez tous les papiers nécessaires, faites ce changement, normalement sans évoquer le retard, cela peut se passer très bien.

Par **Stephlev**, le **04/12/2018** à **20:48**

Le soucis est que nous nous en sommes rendu compte car la cpam a demandé des documents qu'on a transmis mais elle refuse le dossier à cause de ca